

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Association des cadres des collèges du Québec entend proposer certaines balises en lien avec les violences à caractère sexuel

8 décembre 2017 – L'Association des cadres des collèges du Québec salue l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. L'Association entend jouer un rôle important dans l'implantation des politiques que devront adopter les établissements du réseau collégial en plus d'offrir les formations appropriées pour les gestionnaires.

Soucieuse de voir adopter des politiques qui donneront les effets escomptés, tout en garantissant le respect des droits et libertés de chacun, l'ACCQ a fait appel à l'avocat Pierre Brun, spécialiste dont la réputation n'est plus à faire en ce domaine. Nous sommes d'avis, tout comme la ministre de l'Enseignement supérieur, que l'encadrement des relations intimes, amoureuses ou sexuelles ne peut se faire sans tenir compte de l'environnement juridique et constitutionnel.

« Pour l'ACCQ, il est important d'appuyer nos gestionnaires dans le double rôle qu'ils auront à jouer, d'abord comme responsables, en grande partie, de l'application de telles règles, mais aussi, à titre de membres du personnel de collège, à qui s'appliqueront certaines de ces règles » a déclaré le président-directeur général de l'ACCQ, M. Charles Simard.

L'ACCQ collaborera ainsi avec la Fédération des cégeps, les directions générales des collèges ainsi qu'avec ses membres afin que les établissements collégiaux se dotent de règles qui pourront trouver application dans leur quotidien.

À propos de l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ)

Fondée en 1972, l'ACCQ est la porte-parole officielle des cadres des collèges du Québec auprès du gouvernement, des organismes du secteur de l'éducation et des médias. Elle a comme mission première de promouvoir et de défendre les intérêts socioéconomiques de ses membres tout en favorisant leur développement professionnel. Elle représente plus de 1000 gestionnaires oeuvrant à la réussite éducative dans tous les cégeps de la province.

-30-

Source et renseignements :

Mélanie Cormier

Directrice adjointe aux affaires professionnelles et aux communications

Association des cadres des collèges du Québec

418 877-1500 (2103)

mcormier@accq.qc.ca